



Congés payés déposés depuis longtemps mais en A.T

Par **christ1504**, le **16/02/2016** à **13:19**

Bonjour, j'ai posé des congés en septembre pour la semaine qui va venir, hors je suis en accident du travail depuis le mois d'octobre, malgré plusieurs reprises et au vue de mon travail (livreur), je n'arrive pas à guérir (rechute),seulement j'ai payé mon séjour en europe et ne peux me faire rembourser, comment puis-je faire, je ne veux pas me mettre en porte à faux avec la sécurité sociale et mon employeur, dois-je supporter les douleurs jusque là ou puis je conserver mes congés sans être indemnisé par la S.S ? merci